

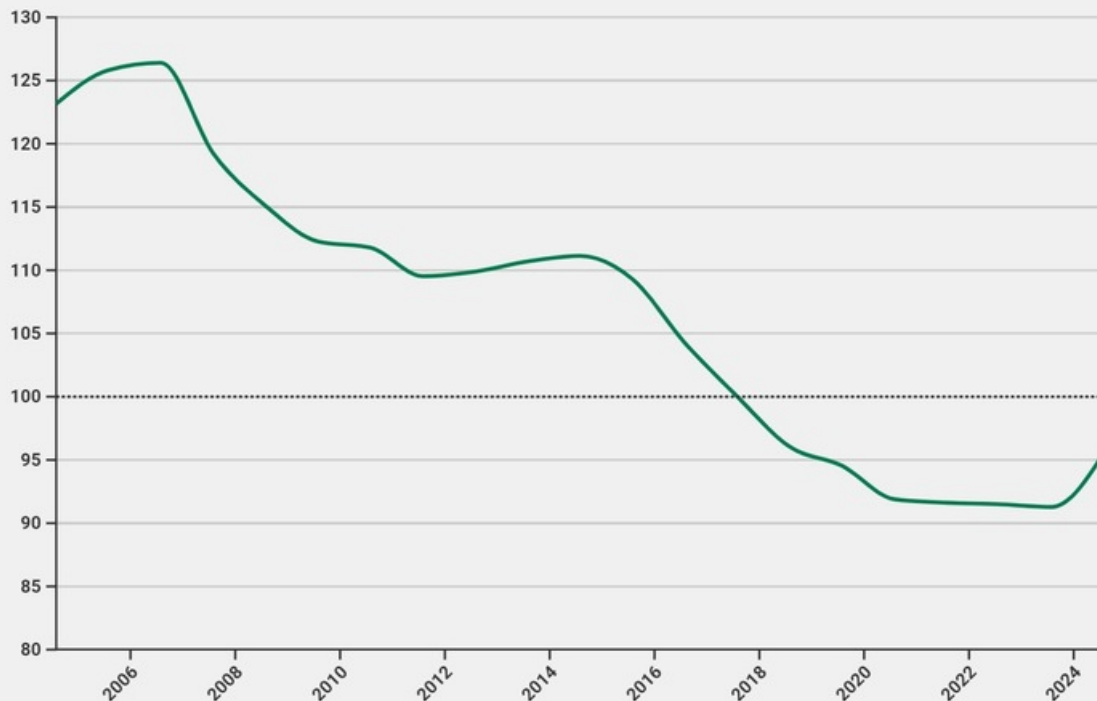
12.09.2024 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Les assurances auto 22 % moins chères aujourd'hui qu'il y a 20 ans

Baisse des coûts de l'assurance des véhicules à moteur sur le long terme



Coûts d'assurance des véhicules à moteur* sur les 20 dernières années (valeurs indicielles)



Mois de référence : décembre 2017 (correspond à 100 %)

Les valeurs marquées d'un * reposent sur les données de l'IPC/OFS.

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice des prix Comparis du logement et de la mobilité (Lomo)

Les assurances auto 22 % moins chères aujourd'hui qu'il y a 20 ans

L'indice des prix Lomo de Comparis mesure le renchérissement du logement et de la mobilité, secteurs pour lesquels la population dépense le plus. En août 2024, les prix des biens et des services visés par l'indice Lomo avaient augmenté de 2,1 % par rapport au même mois de l'année précédente. La comparaison à long terme montre toutefois que tout n'a pas renchéri. Par exemple, l'assurance des véhicules à moteur coûte 22,4 %* moins cher qu'en 2004. « L'émergence des assureurs directs et la plus grande transparence des prix ont fait chuter les primes d'assurance au cours des dernières décennies », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis.

Zurich, le 12 septembre 2024 – Les prix du logement et de la mobilité en Suisse ont augmenté de 2,1 % par rapport au même mois de l'année précédente. C'est ce qu'indique l'indice des prix Lomo de Comparis, qui paraît tous les trimestres depuis mars 2024, en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ. À titre de comparaison, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui couvre un panier de plus de 1000 biens et services, a augmenté de 1,1 %*. Par rapport à mai 2024, en revanche, les prix considérés par l'indice suisse des prix Lomo de Comparis sont restés stables.

Le logement et la mobilité représentent environ 40 % du budget de la consommation quotidienne d'une famille moyenne en Suisse, raison pour laquelle leur renchérissement est particulièrement douloureux pour les consommatrices et les consommateurs. Pour ce qui est du secteur du logement, l'indice Lomo enregistre l'évolution des loyers et du prix de l'électricité, par exemple. Concernant le domaine de la mobilité, ce sont les prix

des carburants, des voitures, de l'assurance auto ou encore des billets de transports publics qui sont considérés.

Concrètement, pour une famille ayant dépensé l'an dernier 2500 francs de loyer, 1000 francs au titre de la voiture et 200 francs de transports publics tous les mois, une augmentation de 2,1 % de l'indice des prix Lomo représente une hausse des coûts mensuels de près de 78 francs par rapport à l'an dernier. Le surcoût se monte à 932 francs annuellement rien que pour le logement et la mobilité.

Les tarifs des assurances auto ont nettement baissé sur la durée

En comparaison à long terme, les assurances auto sont aujourd'hui beaucoup plus abordables pour les propriétaires de véhicules à moteur : elles sont aujourd'hui en moyenne 22,4 %* moins chères qu'il y a encore 20 ans.

« L'émergence des assureurs directs et la plus grande transparence des prix ont fait chuter les primes d'assurance au cours des dernières décennies. De plus, la circulation routière est devenue nettement plus sûre, ce qui entraîne une réduction du nombre de sinistres », explique Adi Kolecic, expert Mobilité Comparis. « Si vous n'avez pas changé d'assurance automobile depuis un certain temps, vous pourriez économiser beaucoup sur ce poste. Mais avant de franchir le pas, il est important de comparer différentes offres », poursuit l'expert.

Le renchérissement général de ces dernières années n'a toutefois pas épargné les primes d'assurances : celles des véhicules à moteur sont en hausse de 4,7 %* par rapport à l'année précédente.

« L'inflation fait grimper les coûts de réparation. Par ailleurs, l'allongement des délais de livraison renchérit les pièces de rechange. De ce fait, les primes aussi augmentent », explique A. Kolecic.

Plus forte hausse de prix sur douze mois

Pour l'électricité en particulier, les Suissesses et les Suisses ont dû dépenser considérablement plus qu'il y a un an : son prix enregistre 17,8 %* de hausse. Selon l'analyse de Comparis, aucun autre produit n'a connu un renchérissement aussi fort sur douze mois. Sur le long terme, la hausse des prix de l'électricité est encore plus forte : il y a 20 ans, elle était même 78,1 %* moins chère.

En août 2024, les loyers d'habitation étaient 4,0 %* plus élevés qu'en août 2023, les transports publics, 3,2 %* plus chers et les autres ustensiles de ménage, 2,2 %* plus chers.

Plus forte baisse de prix sur douze mois

Douze mois plus tôt, les consommatrices et consommateurs payaient l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) plus cher qu'en août 2024. Selon l'analyse Comparis, ces prix ont chuté de 8,7 % sur une année. Le mazout, en particulier, est nettement moins cher qu'il y a un an (-12,6 %*).

Les prix des appareils électroménagers de dimensions réduites enregistrent la seconde plus forte baisse (-7,8 %* par rapport à août 2023). Les prix des vélos et des vélos électriques (-7,2 %*), des tapis et revêtements de sol (-6,1 %*) ainsi que des meubles (de chambre à coucher, de jardin, de cuisine et de salle à manger notamment) ont également baissé (-5,0 %).

Inflation la plus élevée pour les personnes de 65 ans ou plus vivant seules

Par type de ménage, ceux qui se composent d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé en matière de logement et de mobilité au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,7 %.

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui la ressentent le moins. Avec un indice établi à 111,7 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie dans les domaines du logement et de la mobilité s'élève à 1,7 % sur les douze derniers mois.

Les plus bas revenus sont aussi les plus impactés par l'inflation

À l'observation des tranches de revenus, on constate que par rapport à l'année dernière, c'est pour la catégorie des revenus les plus faibles que le coût de la vie a le plus augmenté. Pour cette catégorie, l'indice des prix à la consommation a progressé de 2,8 %.

La classe des revenus les plus élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,8 % depuis l'an passé.

Inflation la plus importante en Suisse romande

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse romande a enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'an passé, à savoir 2,2 %. Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse alémanique et en Suisse romanche, où il s'élève à 2,1 %.

Indice des prix Lomo de Comparis

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice des prix Lomo de Comparis, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète l'inflation à l'œuvre dans les domaines du logement et de la mobilité exclusivement. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits. Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.

Les données à la base de l'indice Lomo de Comparis sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

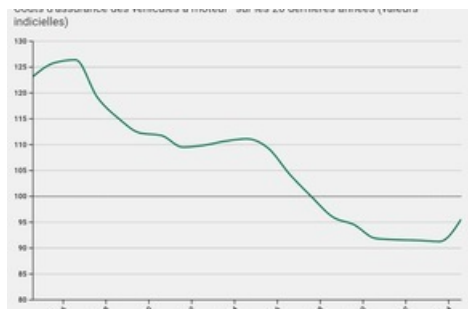
Pour plus d'informations:

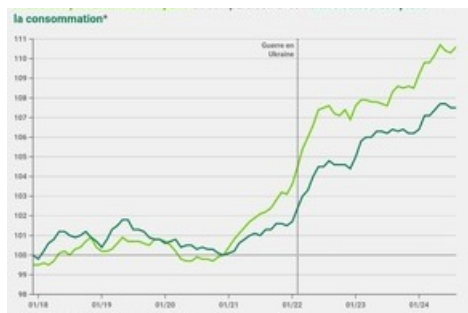
Adi Kolecic
Expert Mobilité et Voyages
Téléphone: +41 78 884 11 54
E-Mail: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte





Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100922873> abgerufen werden.